



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



n°5008

RÈGLEMENT PARTICULIER

ÉTAPE INTERMÉDIAIRE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

à

MONTJEAN SUR LOIRE (49)

ENTRE LOIRE ET MAUGES

Art.1/ Le Moto-Club Les Anges Gardiens de Nantes organise vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2026, au : **Domaine Delaunay, 24 rue Daudet , 49570 Montjean/Loire** (47.37673,- 0.85087 // 47° 22' 36.228" N 0° 51' 3.132" W), une étape intermédiaire du Championnat de France de Tourisme . Cette organisation aura lieu sous la forme de balades touristiques sur la journée entière avec visites d'environ 150 kms et sera limitée à 150 participants.

Art.2/ Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français et étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur. , qu'ils soient titulaires d'une licence à la FFM ou licence FMN affiliée à la FIM ou non licenciés

Art.3/ Le contrôle d'arrivée sera ouvert à partir de 16h le vendredi jusqu'au départ de la balade à 8h30 le samedi. Toutefois un accueil sera organisé le samedi toute la journée pour ceux qui arriveront plus tardivement.

Les pilotes devront y présenter leur permis de conduire et certificat d'immatriculation et être assurés pour leur véhicule.

Les participants devront remplir et signer le bulletin d'engagement qu'il leur sera remis à l'arrivée et le remettre aux organisateurs.

Art.4/ La participation est fixée à : **95 € pour le WE complet pour les titulaires d'une licence FFM (ou licence d'une fédération affiliée à la FIM) et à 105 € pour les non licenciés** (cadeau de bienvenue, repas du vendredi soir , petit déjeuner du samedi, les balades avec les visites , repas du samedi midi, repas du samedi soir, soirée, petit déjeuner du dimanche)

80 € du samedi matin au dimanche matin pour les titulaires d'une licence FFM (ou licence d'une fédération affiliée à la FIM) et à 90 € pour les non licenciés (cadeau de bienvenue, les balades avec les visites, repas du samedi midi, repas samedi soir, soirée, petit déjeuner du dimanche)

60 € du samedi après midi au dimanche matin pour les

titulaires d'une licence FFM (ou licence d'une fédération affiliée à la FIM) et à 70 € pour les non licenciés (cadeau de bienvenue, balade de l'après midi avec visite, repas samedi soir, soirée, petit déjeuner du dimanche) **ATTENTION : CETTE DERNIÈRE OPTION NE PERMETTRA PAS LA VALIDATION DE LA BALADE DE L'ÉTAPE INTERMÉDIAIRE DONC L'ATTRIBUTION DES 150 POINTS SUPPLÉMENTAIRES**

Art.5/ Pour les titulaires d'une licence de tourisme FFM, le pointage des carnets de tourisme se fera avant le départ de la balade **entre 7h30 et 8h30** (éventuellement la veille au soir) et **vers 17h**, lors du retour a la salle (pour la validation de la balade).

Art.6/ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

Art.7/ Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié), ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Art.8/ Afin de faciliter la tâche d'accueil des organisateurs, il est demandé aux participants, de s'efforcer d'adresser leur bulletin d'engagement accompagné du chèque de règlement le plus tôt possible, et impérativement **avant le 5 septembre 2026** avec priorité aux licenciés FFM jusqu'au **1^{er} août 2026**, dans la limite des places disponibles .

Art.9/ Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique...etc et ce sans limitation de durée.

Art.10/ En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs, ils s'engagent en outre à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Le Moto-Club Les Anges Gardiens est couvert par une police d'assurance responsabilité civile par le biais de son affiliation à la FFM

Visa Club	Visa FFM	Visa Ligue Pays de la Loire
MC LES ANGES GARDIENS  		02/06/2026  



MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS de NANTES

82 rue des Grives
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
angesgardiens@ymail.com

publication au JO du 30/01/2010 N° 715
affiliation FFM sous le N° C3076



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



Entre Loire et Mauges

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

MONTJEAN SUR LOIRE (49)

Domaine Delaunay, 24 rue Daudet, 49570 Montjean/Loire

47.37673,-0.85087 47° 22' 36.228" N 0° 51' 3.132" W

camping **** (1,6 km , 25 mn à pied, 6 mn en moto) avec piscine, sanitaires, électricité et douches
Navettes le vendredi et le samedi (camping et Jardins d'Anjou)



ACCUEIL A LA SALLE à partir de 16H LE VENDREDI

PROGRAMME

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

Accueil à partir de 16 H: installation au camping : tente , mobil-home ou hôtel, chambres d'hôte...

20 h: repas

Apéritif

FOUACES ANGEVINES (Spécialité régionale)
de l'entrée au dessert

Café

*les vins (blanc, rouge ,rosé) du Domaine Delaunay
ne sont pas compris*

Soirée animée par DJ



SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026

1- VISITE DE LA MAISON DU POTIER AU FUILLET (environ 75 km AR)

2- BALADE EN GROUPE DANS LES MAUGES ET EN BORDURE DE LOIRE AVEC ARRÊT à SAINT FLORENT LE VIEIL (environ 75 kms AR)

Un groupe fera la visite le matin pendant que l'autre groupe fera la balade et vice versa pour l'après midi

Soirée animée par DJ



De 7h00 à 8h15: petit déjeuner

à partir de 8h30 : Départ des balades encadrées
départ par groupes

De 12h30 à 13h30: plateau repas à la salle

à partir de 13h30: Départ des balades encadrées
départ par groupes

17h / 17h30: retour salle

19h30 : **Apéritif**

20h30: **Repas**

*Apéro + accompagnements
Salade Angevine
Paleron de bœuf braisé aux carottes
accompagnement de légumes de saison
Duo de Fromages – salade verte
farandole de desserts
Café*

les vins (blanc, rouge ,rosé) ne sont pas compris

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

De 8 h à 10 h: petit déjeuner

FIN DU WE

TARIFS

OPTION 1 - Du Vendredi soir au Dimanche matin (tout inclus):

(cadeau de bienvenue, repas du vendredi soir , petit déjeuner du samedi, les balades avec les visites , repas du samedi midi, repas du samedi soir, soirée, petit déjeuner du dimanche) :

licenciés FFM – ou licencié à une fédération affiliée à la FIM : **95 €**

Autres : **105 €**

OPTION 2 - du Samedi 9h au Dimanche matin:

(cadeau de bienvenue, les balades avec les visites, repas du samedi midi, repas samedi soir, soirée, petit déjeuner du dimanche)

licenciés FFM – ou licencié à une fédération affiliée à la FIM : **80 €**

Autres : **90 €**

OPTION 3 - du Samedi Après midi au Dimanche matin

(cadeau de bienvenue, balade de l'après midi avec visite, repas samedi soir, soirée, petit déjeuner du dimanche)

licenciés FFM – ou licencié à une fédération affiliée à la FIM : **60 €**

Autres : **70 €**



MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS de NANTES

82 rue des Grives
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
angesgardiens@ymail.com

publication au JO du 30/01/2010 N° 715
affiliation FFM sous le N° C3076



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



Bulletin d'Inscription à envoyer avant le **05/09/2026** à Moto Club Les Anges Gardiens, 82 rue des grives, 44240 la Chapelle sur Erdre avec chèque (ou par mail avec virement)

MOTO CLUB :

Representant: (Nom, mail, n° de tél)

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	ANNÉE MOTO	PILO TE	PAS SAG ER	OPTION 1 du vendredi apres-midi au dimanche 95€/105€	OPTION 2 du samedi matin au dimanche 80€/90€	OPTION 3 du samedi apres-midi au dimanche 60€/70€
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

	nombre	total
OPTION 1 à 95 €		95,00 €
OPTION 1 à 105 €		105,00 €
OPTION 2 à 80 €		80,00 €
OPTION 2 à 90 €		90,00 €
OPTION 3 à 60 €		60,00 €
OPTION 3 à 70 €		70,00 €

Soit un Total de: Euros ci-joint par chèque à l'Ordre du MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS

ou virement sur le compte : MC Les Anges gardiens

N° IBAN FR76 1470 6000 6673 9823 9975 822

N° BIC : AGRIFRPP847

référence a rappeler : MONTJEAN 2026

HEBERGEMENTS

à la réservation précisez que vous venez participer au « rassemblement Moto »

CAMPING : Tentes, Mobil-homes, Chalets

à réserver et régler directement au camping :

Camping de la Guyonnière (1,6 kms)

10 Allée de la Guyonnière,

La Pommeraye

49620 Mauges-sur-Loire

+33 (0)2 41 77 89 56

contact@campinglaguyonniere.fr

www.campinglaguyonniere.fr

HÔTELS / GÎTES /COTTAGES

Logis Hôtel le Lion d'or

26 rue du Pont

Ingrandes-Le Fresne sur Loire

Tél : +33 (0)2 41 87 67 21

hotelrestoleliondor@gmail.com

www.leliondor49.fr

Les Jardins de l'Anjou (1,8 kms)

9 Chemin du Vaujou

La Pommeraye

49620 Mauges sur Loire

Tél. +33 (0)2 41 35 11 00

reservation@jardinsdelanjou.fr

www.jardinsdelanjou.fr/

GÎTES

NOMBREUX GÎTES OU CHAMBRES D'HÔTES AUX ALENTOURS